

# Prompts à donner

[Feuille aux jeunes n° 71]

« Prompts à donner »

1 Tim. 6, 18

« Selon ce qu'on a »

2 Cor. 8, 12

Assis vis-à-vis du trésor du temple, comme souvent Il l'avait fait, comme aujourd'hui Il le fait encore, Jésus regardait. De ce regard qui ne voit pas seulement la surface des choses, l'apparence, tel le regard des hommes (1 Sam. 16, 7), mais qui pénètre au fond des cœurs, jugeant des motifs et des intentions profondes. « Plusieurs riches y jetaient beaucoup » (Marc 12, 41), offrandes sans grande valeur pour le Maître : elles provenaient « de leur superflu ». « Une pauvre veuve y jeta deux pites », peu de chose assurément, mais pourquoi Jésus dit-il : « Cette pauvre veuve a plus jeté au trésor que tous ceux qui y ont mis » ? L'homme estime la grandeur du don, mais Jésus considère non pas seulement ce qui a été donné, mais combien l'on a conservé pour soi !

Ainsi plus tard l'apôtre Paul donne en exemple aux Corinthiens la « profonde pauvreté » des Macédoniens, qui ne les avait pas empêchés d'abonder « dans la richesse de leur libéralité » (2 Cor. 8). Car donner est une « grâce » accordée à tous les enfants de Dieu. Sous la loi, la dîme était obligatoire, mais la générosité chrétienne n'est pas imposée ; elle n'est qu'une occasion de « mettre à l'épreuve la sincérité de notre amour » [2 Cor. 8, 8]. Occasion offerte à « chacun... selon qu'il aura prospéré » (1 Cor. 16, 2). Libéralité volontaire (2 Cor. 9, 5) qui pourtant ne perd point sa récompense : la joie de donner, selon les paroles de Jésus Lui-même (Act. 20, 35) ; la prospérité promise au « semeur », « étant de toute manière enrichis pour une entière libéralité » (2 Cor. 9, 11) ; l'aide matérielle qui vient ainsi « combler les besoins des saints » ; les actions de grâces que ceux-ci font monter vers Dieu, par l'expérience qu'ils ont faite des bons soins de leur Père par le moyen de Ses enfants ; leurs prières en faveur de leurs bienfaiteurs et l'affection qui les anime envers eux ; enfin ce « trésor » amassé « dans les cieux » (Luc 12, 33) et non sur la terre, par ceux qui saisissent « ce qui est vraiment la vie » (1 Tim. 6, 19).

Ainsi les « richesses injustes » (Luc 16, 9), les biens matériels qui nous ont été confiés pour un temps, dans une mesure plus ou moins grande selon la sage volonté de notre Dieu, peuvent devenir, non pas un piège, mais un moyen de bénédiction. Une fidèle administration dans un domaine qualifié par le Seigneur de « très petit », conduira à la fidélité aussi dans « ce qui est grand » : les biens spirituels qui sont « nôtres » (v. 12) en Christ (Éph. 1, 3).

Les jeunes gens ne disposent généralement pas de beaucoup de biens. Ce ne sera souvent que quelques francs qu'ils pourront destiner à l'œuvre du Seigneur ou aux besoins divers rencontrés sur leur route. Mais Dieu « prend plaisir à de tels sacrifices » (Héb. 13, 16) ; Il « aime celui qui donne joyeusement » (2 Cor. 9, 7). Et que de manières diverses il y a de donner ! Les fleurs des champs apportées à un malade seront un rayon de joie qui ouvrira souvent un cœur aux consolations de l'évangile.

À qui donner ? demandera-t-on. La Parole de Dieu est claire : « À tous, mais surtout à ceux de la maison de la foi » (Gal. 6, 10). Plus haut, elle souligne le privilège de « celui qui est enseigné dans la parole » de « faire participer à tous les biens temporels celui qui enseigne » (v. 6). Parlant de Ses ouvriers, en l'occurrence spécialement de ceux qu'Il envoyait annoncer l'évangile, le Seigneur Jésus dit expressément qu'ils sont « dignes de leur salaire » (Luc 10, 7).

Du temps de Néhémie, « les portions des Lévites ne leur avaient pas été données » (chap. 13, 10), et ils « avaient fui chacun à son champ ». Le serviteur du Seigneur est appelé à s'attendre à son Maître pour qu'Il réponde à ses besoins. Et pourtant, dans le cas qui nous occupe, la Parole met l'accent, non seulement sur la responsabilité des Lévites d'accomplir malgré tout leur service, mais surtout sur la gravité de la faute de ceux qui avaient négligé de les soutenir. Sévère leçon pour nous aussi, car toute chose porte ses conséquences.

Quelle que soit la proportion de notre argent, de notre temps, de nos forces que nous ayons à cœur de « donner », souvenons-nous qu'avant tout Dieu recherche « non pas nos biens, mais nous-mêmes » (2 Cor. 12, 14) : « Ils se sont donnés premièrement eux-mêmes au Seigneur » (2 Cor. 8, 5).

Si nous le réalisons, nous serons aussi enseignés à donner avec sagesse et discernement. Non pour nous faire valoir, mais dans une vraie dépendance, dont le résultat sera une réponse à l'exercice de foi du destinataire, au moment choisi par Dieu.

« Que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite » (Matt. 6, 3), enseignait Jésus à Ses disciples. Ainsi, celui qui reçoit, ignorant l'instrument dont Dieu s'est servi, rend grâces uniquement au Seigneur. Et celui qui a donné reçoit la vraie récompense de son Père et non des hommes.

Le jour vient où devant le tribunal de Christ, nous aurons à rendre compte aussi de l'administration des biens matériels qui nous ont été donnés. Demandons-nous comment nous aimerions en ce jour-là avoir utilisé ce qu'Il nous avait confié pour la terre.

« *Grâces à Dieu pour son don inexprimable.* » [2 Cor. 9, 15].